



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 avril 2020

Diplômés 2020 : la FAGE demande la création de la Garantie Jeune Diplômé !

La pandémie liée à la propagation du COVID19 induit une crise inédite, d'abord sanitaire, mais aussi économique et sociale. Les projections annoncent une chute au premier trimestre de 6% du PIB. Les alertes sont lancées par de nombreux acteurs du monde socio-économique : **la sortie du COVID s'accompagnera d'une crise économique, d'une hausse du chômage ainsi que de la précarité. Le public jeune sera un des premiers touchés.**

En effet, chaque hausse du chômage atteint en premier lieu les jeunes, pour lesquels le taux de chômage est déjà plus élevé. Pour rappel, celui-ci avoisine les 20% en 2019 (INSEE), tandis qu'il est à 8% pour le reste de la population. Par ailleurs, les jeunes entre 18 et 29 ans sont le public pour lequel la précarité est la plus importante, avec 20% vivant sous le seuil de pauvreté, contre 14,6% en moyenne pour la population. L'observatoire des inégalités atteste aujourd'hui que ces écarts sont dus en grande partie à la difficile insertion sur le marché de l'emploi.

Ce contexte est aggravé par l'absence d'une protection sociale dédiée aux jeunes : **rappelons-le, les jeunes n'ont toujours pas accès au RSA avant l'âge de 25 ans**, tandis que l'insertion professionnelle se fait en moyenne à 22 ans et 5 mois. De plus, **la FAGE réitère sa demande de retrait de la réforme de l'assurance chômage qui viendra encore plus précariser ce public.**

Le public des jeunes diplômés est lui, encore moins accompagné. Pour rappel, ces jeunes diplômés ne sont pas, pour la plupart, éligibles aux allocations chômage. Parmi les dispositifs qui visaient à lutter contre cette précarité, l'Aide pour la Recherche d'un Premier Emploi, instaurée par la loi El Khomri après demande de la FAGE, constituait une aide de sortie d'études, afin d'accompagner les post diplômés. Cette aide sociale à destination de la catégorie de la population la plus précaire a été supprimée en 2018. Si cette aide était à renforcer, notamment sur le volet de l'accompagnement humain, elle était nécessaire.

Dès le mois de juillet 2020, ce sont des **milliers de jeunes diplômés qui seront à la recherche de leur premier emploi et qui n'auront donc plus aucune ressource financière.** Afin de prévenir l'accroissement de la précarité chez ce public, **la FAGE demande la mise en place d'une Garantie Jeune Diplômé**, revendication de longue date.

Cette garantie permettrait à chaque jeune diplômé, peu importe son statut, d'avoir accès à **une aide financière, à hauteur du RSA, sans limitation de temps**, afin d'accompagner l'ensemble des jeunes. L'accompagnement vers l'emploi ne pourra se limiter au soutien financier, **des dispositifs humains de soutien vers l'emploi devront être mis en place. Cette Garantie Jeune Diplômé vient s'appuyer sur le dispositif "Garantie Jeune" qui a déjà fait ses preuves.**

Il est urgent, surtout en cette période de crise sans précédent, d'articuler les dispositifs et acteurs afin de donner à tous les jeunes une protection contre la précarité et un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

contacts presse

Samuel Chastagner
Attaché de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
samuel.chastagner@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP